



PROCES VERBAL REUNION C.A.
LE MERCREDI 03 MAI 2023 A PLOUFRAGAN
Maison des Sports

Membres du CA présents : CLEMENT Jean-Marie, COLOMBIER Isabelle, GAUTIER Annaïg, GOMET Anne-Catherine, HERVE Régis, LE GUILLOUX Sébastien, MACE Olivier, PIOLOT Michel.

Membre du CA excusé : PRIGENT Hélène.

Ordre du jour :

- 1 – Mot du Président
 - 2 – Vote des deux derniers PV du 16 novembre et du 28 février
 - 3 – Bilan ICD Mixte.
 - 4 – Point ICD Vétérans
 - 5 – Point ICD unisexe Hommes et Femmes
 - 6 – Point Corpo
 - 7 – Préparation de l'AG
 - 8 – Préparation CDCA
 - 9 – Prise de licence au Comité
 - 10 – Trophée pour le club ayant la meilleure progression de licences
 - 11 – Intercomité Vétérans du 18 juin à Plouha
 - 12 – Questions diverses
 - a) Yonex IFB
 - b) Mérite Fédéral
 - c) Demande d'aide financière
-

Début de la réunion : 18H40

1 – Mot du Président

Olivier Macé remercie les élus présents.

« C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès d'Hélène Quenault, ancienne présidente du club de Loudéac. Le CA du Comité présente toutes ses condoléances à sa famille et au club. »

Fin de saison pour les interclubs mixtes qui se sont bien déroulés.

2 – Vote des deux derniers PV du 16 novembre et du 28 février

Nous échangeons sur le compte rendu de la réunion du 16 novembre. Aucune modification n'est apportée. Nous procédons au vote.

Vote N°1 :
Validation du compte rendu du 16 novembre 2022
2 abstentions et 6 pour

Le compte rendu du 16 novembre est donc approuvé.

Nous échangeons ensuite sur le compte rendu de la réunion du 28 février. Aucune modification n'est apportée. Nous procédons au vote.

Vote N°2 :
Validation du compte rendu du 28 février 2023
Pour à l'unanimité.

Le compte rendu du 28 février est donc approuvé.

3 – Bilan ICD Mixte

Le champion en D1 est Trégueux 2. Il montera en Régionale 3. Un barrage va avoir lieu entre Ploubazlanec 2 (qui termine 10^{ème} de R3) et Trégor (2^{ème} de D1), comme le stipule le règlement régional.

Un nouveau règlement est en cours d'élaboration pour la saison prochaine.

Demande à ce qu'il y ait 2 sessions de formation pour utiliser Badnet : 1 pour les interclubs et 1 pour les tournois privés. A envoyer par mail aux capitaines d'équipes et à proposer lors de l'AG.

4 – Point ICD Vétérans

En D1, 2 poules de 3. Demi-finales : Saint-Brieuc / Plélo avec une victoire de Saint-Brieuc. Quévert / Plérin avec une victoire de Quévert. Finale : Saint-Brieuc contre Quévert. Petite-finale : Plélo contre Plérin. Ces derniers matchs seront à jouer avant fin mai.

En D2, Lamballe termine 1^{er} et accèdera en D1.

La finale régionale aura lieu le 25 juin à Quévert.

Réflexions quant à l'évolution du règlement.

5 – Point ICD unisexe Hommes et Femmes

En unisexe hommes en D1, nous en sommes au stade des demi-finales. En D2, nous sommes toujours en 2^{ème} phase. Il restera ensuite les demi-finales puis les finales.

En unisexe D1 femmes, nous finissons les rencontres de poules puis nous enchaînerons avec les demi-finales puis les finales. Un rallongement du calendrier a été proposé.

6 – Point Corpo

La première phase est terminée. Les matchs de classement sont lancés. Finale entre le SDIS 22 et Kermené.

Souhait d'avoir un match supplémentaire : 1 DD. Sondage envoyé aux 6 équipes : 4 pour ; 1 abstention et 1 contre. Nous passerons donc à 6 matchs pour la saison prochaine : 2 SH, 1 SD, 1 DH, 1 DD et 1 DM.

Une évolution du règlement va être effectuée. Pour les équipes n'ayant pas une deuxième femme, le DD sera compté perdu. Ajout du match en or.

7 – Préparation de l'AG

Elle aura lieu le vendredi 9 juin à la maison des Sports. RDV à 18H pour les membres du CA. Les responsables de commissions doivent envoyer leur rapport pour le 31 mai au plus tard.

Les comptes sont en train d'être finalisés. Sébastien Le Guilloux s'occupe des trophées et des médailles. Chaque commission doit lui envoyer son nombre.

8 – Préparation CDCA

Il aura lieu le WE des 10 et 11 juin sur Pordic. A ce jour, il y aura du N. En cadeau de bienvenue, le comité remettra une paire de lacets Solibad. Pour les lots, Sébastien gère pour les paniers garnis. Il y aura 2 tables de marque. Prévoir 1 tablette pour rentrer les résultats.

9 – Prise de licence au Comité

Prise de licence au comité pour les membres du CA non licenciés dans un club et non joueur : licence offerte par le comité ?

Vote N°3 :
1 abstention et 7 pour

Si un membre du CA non licencié dans un club et non joueur souhaite se licencier au comité, sa licence sera donc offerte par le comité.

10 – Trophée pour le club ayant la meilleure progression de licences

Le premier trophée sera offert au club de Pordic pour sa progression du nombre de licences par rapport à son pourcentage d'augmentation, (par rapport à la saison dernière), soit une augmentation de 57,78 %. Bravo ! Ce trophée sera remis lors de l'AG du comité.

Au 1^{er} mai, nous sommes 2 272 licenciés, soit 119 licences de plus que la saison précédente.

11 – Intercomité Vétérans du 18 juin à Plouha

Le 18 juin, Olivier Macé sera le GEO de la compétition sur Plouha.

Le JA sera nommé par la Ligue. Le club se charge de faire le pot d'accueil ainsi que le repas du midi. Le comité prendra en charge les volants ainsi que les frais de repas pour tous les joueurs costarmoricaïns sélectionnés.

Les sélections seront faites au classement du 11 mai 2023 avec une addition des moyennes sur les 3 tableaux.

Les maillots seront offerts aux joueurs sélectionnés cette année, exceptionnellement, car le logo n'est plus le bon.

12 – Questions diverses

- a) Yonex IFB : Ils auront lieu à la Glaz Arena de Cesson-Sévigné du 24 au 29 octobre 2023.
- b) Mérite fédéral : Hélène Robineau, Jean-Marie Clément et Jacques Sibénil recevront le mérite fédéral échelon Bronze ; Christian Guillorel recevra le mérite fédéral Argent. Bravo à tous les 4 !
- c) Demande d'aide financière : Nous apportons un complément et une mise à jour de la grille d'aides : pour les jeunes médaillés au championnat d'Europe et du Monde (or, argent, bronze). Nous procédons au vote.

Vote N°4 :
Pour à l'unanimité

Pour toute demande concernant ces compétitions, nous appliquerons donc la grille tarifaire adoptée à l'unanimité.

Prochaine réunion : AG : le vendredi 9 juin 2023

Fin de la réunion : 21H05

Anne-Catherine GOMET
La Secrétaire

Olivier MACE
Le Président